

Télétravail

Comment ne pas subir le télétravail?

La crise du Covid 19 que nous traversons contribue à modifier les habitudes de travail, à repenser l'organisation ainsi que les modes de collaboration entre les salariés et les managers.

La sortie de crise incitera les entreprises à renforcer le travail à distance ou à y recourir et certains collaborateurs en seront fortement demandeurs.

Le télétravail pourrait devenir la nouvelle normalité...

Si le travail à distance présente de nombreux avantages, celui-ci peut également exposer les travailleurs à un certain nombre de nouveaux risques professionnels qu'il convient de limiter.

 « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »
(Art. L 4121-1 du Code du Travail)



30% : Le nombre de salariés qui ont recours au télétravail en France, contractualisé ou non avant la crise.

6,7 : Le nombre de jour idéal de télétravail estimés par mois par les actifs qui le pratiquent.

55% : des actifs français en emploi aimeraient être plus souvent en télétravail après le confinement.

+ de 50 % : Le nombre de salariés n'ayant pas d'espaces dédiés pour télétravailler.

Sources : Etude de Malakoff Médéric Humanis « Télétravail - regards croisés salariés & dirigeants » – février 2019
Etude d'Odoxa « Le Covid-19 bouleversera durablement le rapport au travail des Français » – avril 2020

Analyser l'expérience de télétravail vécue par vos équipes est une réelle opportunité pour :

- Objectiver les difficultés exprimées pour y apporter des réponses efficaces.
- Gagner en performance et traiter les irritants liés à cette organisation du travail.
- Maintenir l'engagement de vos collaborateurs.
- Améliorer le dialogue social.
- Et bien sûr, répondre aux obligations légales.



... Et plus globalement :

- Traiter l'absentéisme, le turn-over, les risques psychosociaux, les conflits.
- Accompagner le développement de la Qualité de Vie au Travail.
- Piloter les transformations.

FOSEC PREVENTION, votre partenaire pour vous accompagner

FOSEC Prévention est un cabinet de conseil spécialisé dans l'accompagnement des entreprises dans la mise en place d'une politique de prévention de risques professionnels, de la définition de leur stratégie jusqu'à sa déclinaison opérationnelle.

FOSEC Prévention propose des solutions sur-mesure aux directions RH avec ses pôles d'expertises, dont l'un dédié à la performance sociale et à l'engagement des salariés.

Son intervention va du diagnostic des risques jusqu'à l'accompagnement sur la mise en place d'un plan d'action.

5

AGENCES

60

CONSULTANTS

4M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRE

FO-SEC 
PRÉVENTION

Quand faire intervenir FOSEC PREVENTION ?

- Vous souhaitez étendre ou pérenniser le télétravail au sein des équipes.
- Vous souhaitez détecter des signes de souffrance en lien avec le télétravail.
- Vous souhaitez faire un bilan de la mise en place du télétravail.
- Vous souhaitez faciliter le management des équipes en télétravail.



Notre accompagnement



Mesure de l'expérience collaborateur et préconisations

8 JOURS

- Cadrage et communication de la démarche.
- Administration, suivi d'un questionnaire et relances.
- Restitution du diagnostic et préconisations.



Encadrement de la politique de télétravail

4 JOURS

- Rédaction d'une charte du télétravail.
- Accompagnement dans la rédaction d'un accord collectif.



Mise place ou ajustement des pratiques et des outils collaboratifs

18 JOURS

- Ateliers complémentaires.
- Audit des outils collaboratifs existants.
- Benchmark des outils et bonnes pratiques du marché.
- Aide au choix.
- Accompagnement dans la mise en conformité RGPD.
- Création des livrables de formation et animation de formations.



Accompagnement sur mesure

ENTRE 750 ET 1 100 EUROS HT/JOUR

SELON BESOINS

Différentes interventions complémentaires pour pérenniser et/ou renforcer les pratiques de télétravail mises en place:

- Création d'un plan de conduite du changement.
- Formation management à distance.
- Animation de démarches de promotion de la santé et de la qualité de vie en télétravail.
- Animation d'ateliers de co-développement pour managers.
- Accompagnement de Comité de direction.
- Coaching individuel des managers.
- Création de sondages/enquêtes et analyse.

Vos contacts FOSEC PREVENTION :

DONGES

201 Le Rocher
44480 DONGES
Tél : 02 40 91 05 05
donges@fosec-pibplus.com

LYON

1 Rue Jules Serval
69200 VENISSIEUX
Tél : 09 84 09 01 14
lyon@fosec-pibplus.com

PARIS

23, Rue Georges Bizet
92000 NANTERRE
Tél : 01 57 67 60 07
paris@fosec-pibplus.com

MARTIGUES

5 Rue Pierre et Marie Curie
33290
BLANQUEFORT
Tél : 05 56 08 49 87
Fax : 05 56 08 55 53
bordeaux@fosec-pibplus.com

BORDEAUX

7 Rue des Tamaris
ZAC des Etangs Est
13920 ST MITRE LES REMPARTS
Tél : 04 42 43 90 07
Fax : 04 42 43 90 09
martigues@fosec-pibplus.com